

## Les enjeux de l'opposition au capitalisme

Jean-Louis Laville

À l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, comment se fait-il que, malgré l'ampleur des inégalités sociales et les menaces inédites pesant sur l'environnement naturel, le capitalisme apparaisse pour la majorité des habitants de la planète comme le seul horizon perceptible ?

Soulever cette question, c'est reconnaître l'existence d'un problème, récurrent depuis deux siècles, d'articulation entre démocratie et économie. Cette difficulté est spécifiquement moderne puisque la démocratie antique l'évitait en affectant les tâches de subsistance et d'entretien de la maison à des groupes sociaux exclus de la citoyenneté. Elle tient à ce que l'idéal de liberté et d'égalité s'est généralisé et à ce que l'économie contemporaine, loin de se limiter à l'économie domestique d'Aristote, est marquée par la dynamique du capitalisme. Cependant, il faut bien l'admettre : cette dernière ne serait

pas à ce point puissante si elle n'était pas alimentée par les faiblesses de son opposition prise, depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans une mythologie de la rupture radicale. La priorité accordée à la conquête du pouvoir d'État, la présence d'avant-gardes autoproclamées se revendiquant d'un monopole de la vérité scientifique, la référence à une loi du progrès dans l'histoire conduisant au renversement inéluctable du capitalisme, le mépris pour le droit réduit à une superstructure traduisant l'hégémonie bourgeoise, autant de travers qui ont eu des conséquences désastreuses. Le socialiste Marcel Mauss le pressentait, dans sa critique du bolchevisme, ils ont débouché sur le totalitarisme.<sup>1</sup> Son écroulement a été le meilleur argument pour une nouvelle vague de légitimation du capitalisme, puisque comme le rappelle Gilles Campagnolo, le capitalisme se caractérise par cette prétention à réaliser un ordre économique « naturel ».

Il est donc indispensable d'envisager l'opposition au capitalisme sur d'autres bases, celles d'un changement qui pour être durable ne peut être que démocratique dans ses finalités comme dans ses moyens. À cet égard, les apports de l'anthropologie et de l'histoire économiques permettent de penser la combinaison d'une critique et d'un « possibilisme » au sens d'Albert O. Hirschman<sup>2</sup>; il s'agit de ne pas

1. Marcel Mauss, « Appréciation sociologique du bolchevisme », *Écrits politiques* (textes réunis et présentés par Marcel Fournier), Fayard, Paris, 1997, p. 537-566.

2. Ludovic Frobert et Cyrille Ferraton, *L'Enquête inachevée. Introduction à l'économie politique d'Albert Hirschman*, PUF, Paris, 2003.

se contenter de revendications, mais de les articuler avec des propositions qui ouvrent le champ des possibles, ce qui d'ailleurs s'esquisse dans les composantes du mouvement altermondialiste émancipées de l'extrémisme autoritaire. Sur le versant critique, contre cette « production de la rareté » qui est au fondement du capitalisme, il convient de rappeler combien l'orthodoxie économique procède d'une normativité qu'elle dénie. Sur le versant possibiliste, contre l'invalidation des expériences non capitalistes arguant de leurs limites, il est décisif de ne pas négliger les forces de résistance déjà actives dans la société présente. La réhabilitation du politique ne peut venir uniquement de réformes constitutionnelles ; elle est conditionnée par un regain de l'engagement et de la délibération publics qui impliquent de ne plus avaliser un déterminisme empêchant toute démocratisation de l'économie.

### Contre le réductionnisme économique

De ce point de vue, Jérôme Maucourant le montre, la réflexion de Karl Polanyi sur la définition de l'économie s'avère décisive. Le terme économique que l'on utilise couramment pour désigner un certain type d'activité humaine oscille entre deux pôles de signification. Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation entre fins et moyens : la définition de l'économique par référence à la rareté provient de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, insiste sur des relations et des interdépendances entre les hommes et les milieux naturels où ils puisent leur substance. La définition substantive intègre ces éléments comme

constitutifs de l'économie. Cette distinction entre la définition de l'économique par référence à la rareté et par référence au rapport entre les hommes et avec leur environnement a été oubliée, ce qui a entraîné un réductionnisme sur trois plans.

— *L'autonomisation de la sphère économique assimilée au marché* constitue le premier plan. L'occultation du sens substantif de l'économie débouche sur la confusion entre l'économie et l'économie marchande. Cette assimilation est rendue possible dès que l'économie devient une science de la richesse, centrée sur l'allocation des moyens en situation de rareté, occultant des pans entiers de l'économie réelle. Fernand Braudel y a suffisamment insisté, l'économie de marché n'est qu'un fragment d'un ensemble plus vaste et la focalisation sur elle seule invisible « la vie matérielle ». Plus fondamentalement encore, Polanyi précise que considérer le marché comme le principe économique par excellence relève de la prophétie autoréalisatrice. Dans les faits, les sociétés humaines ont mobilisé plusieurs principes. Au marché s'ajoute la redistribution, principe selon lequel la production est remise à une autorité centrale qui a la responsabilité de la répartir, ce qui suppose une procédure définissant les règles des prélèvements et de leur affectation. La réciprocité, quant à elle, correspond à la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre les parties prenantes.

— *L'identification du marché à un marché auto-régulateur* constitue le deuxième plan. Les hypothèses rationaliste et atomiste sur le comportement

humain autorisent l'étude de l'économie à partir d'une méthode déductive par agrégation grâce au marché de comportements individuels, sans considérations pour le cadre institutionnel dans lequel ils prennent forme. Considérer le marché comme autorégulateur, c'est-à-dire comme mécanisme de mise en rapport de l'offre et de la demande par les prix, conduit à passer sous silence les changements institutionnels qui ont été nécessaires pour qu'il adienne et à oublier les structures institutionnelles qui le rendent possible. L'explication du marché par la maximisation du gain masque qu'il relève d'un processus institutionnalisé.

— À ces deux plans développés par Polanyi, on peut en ajouter un troisième sur lequel ont insisté beaucoup d'auteurs dont, Karl Marx: *l'identification de l'entreprise moderne à l'entreprise capitaliste*. Dans une économie capitaliste fondée sur la propriété privée des moyens de production, la création de biens suppose un profit possible pour les détenteurs de capitaux. L'entreprise est une « unité économique de profit » pour reprendre les termes de Max Weber.

### Un système à dominante capitaliste

Dans nos sociétés contemporaines, marché et capitalisme ont donc partie liée puisque c'est la complémentarité entre marché autorégulateur et entreprise de capitaux qui fait système. Pour autant, comme le dit encore Mauss, dans ses *Écrits politiques* rassemblés par Marcel Fournier nous ne vivons pas dans un système capitaliste, mais dans un système à dominante capitaliste. Il n'y a pas un mode d'or-

ganisation de l'économie qui serait l'expression d'un ordre naturel, mais un ensemble de formes de production et de répartition qui coexistent. Sur les trois plans qui viennent d'être mentionnés, la société a réagi pour circonscrire le marché capitaliste.

— *Contre la réduction de l'économie au marché, le principe de la redistribution a été mobilisé.* Un autre pôle est tout aussi constitutif de la modernité démocratique que l'économie marchande, celui de l'économie non marchande qui correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée à la redistribution. L'économie marchande n'a pu réaliser la promesse d'harmonie sociale dont elle était porteuse. Au contraire avec la montée de la question sociale, se fait jour la nécessité de promouvoir des institutions susceptibles d'en contrecarrer les effets destructeurs. Un autre principe économique que le marché, la redistribution, a été mobilisé à travers l'action publique. L'État social confère aux citoyens des droits individuels grâce auxquels ils bénéficient de protections.

— *Contre la confusion entre marché et marché autorégulateur, un cantonnement du marché s'est opéré par son encadrement institutionnel.* Des législations ont été introduites pour « socialiser » le marché, c'est-à-dire l'inscrire dans un ensemble de règles dont l'édition résulte de décisions politiques. Loin de correspondre à la norme du marché concurrentiel parfait, les marchés existants sont régulés.

— À ceci, s'ajoutent *des tentatives pour fonder et donner droit de cité à des entreprises non capitalistes.* Contrairement aux entreprises capitalistes, certaines entreprises ne sont pas détenues par les investisseurs, mais par d'autres types de parties prenantes

et, par conséquent, leurs objectifs se différencient de l'accumulation du capital. Dans l'évaluation de l'activité économique, ce sont d'autres critères que la rentabilité financière qui sont alors valorisés : l'accès à un approvisionnement, la qualité de prestation d'un service... Parmi les entreprises attestant de la diversité des types de propriétaires, figurent celles détenues par les travailleurs, les consommateurs... Elles relèvent de statuts juridiques regroupés sous l'appellation d'économie sociale, où la lucrativité est limitée et où la constitution d'un patrimoine collectif est favorisée (mutuelles, coopératives, associations).

### Des pratiques et des politiques pour un pluralisme économique

En somme, pendant les Trente Glorieuses, l'économie empirique présente un alliage de libéralisme économique et de correctif social, toutefois le compromis qu'elle réalise a ses fragilités.

— Le monopole de la création de richesses par l'économie marchande y est avalisé. La croissance marchande doit être optimisée pour que les politiques sociales prennent le plus d'ampleur, puisqu'elles sont conditionnées par les prélèvements effectués sur l'économie de marché. Autrement dit, la solidarité est indexée sur les performances de l'économie marchande.

— Dans l'économie non marchande, les usagers se voyant garanti l'accès aux services grâce à la gratuité ou à la modicité des prix pratiqués sont parallèlement exclus de la conception de services qui leur sont pourtant destinés.

Confortée par l'écroulement des régimes communistes qui valide le slogan selon lequel il ne saurait y avoir d'alternative viable, l'offensive néolibérale s'appuie sur ces deux ambiguïtés. L'hypothèse défendue est que le potentiel de l'économie de marché est entravé par un ensemble de règles paralysantes. Les politiques emblématiques de la fin du xx<sup>e</sup> siècle font confiance aux mécanismes de marché pour remplacer des régulations considérées comme porteuses de rigidités. Mais alors qu'on pensait assister à un triomphe culturel du capitalisme et que l'économie sociale, écartelée entre intégration sur le marché et complémentarité avec l'État social, avait perdu beaucoup de sa portée politique, une multitude d'initiatives sont apparues prônant l'adoption de comportements solidaires dans les actes économiques les plus courants (créations de nouveaux services et modes d'échanges, production, commerce, consommation, épargne...). Sur plusieurs continents, les collectifs foisonnent. Les systèmes d'échanges locaux décrits par Smaïn Laacher sont un exemple ; il en existe bien d'autres dans l'agriculture biologique, le commerce équitable, la consommation responsable, les énergies renouvelables, la microfinance, les monnaies sociales, les services de proximité, le tourisme solidaire...<sup>3</sup> Ils renouent avec un projet de transformation de l'économie à partir d'engagements citoyens. D'où l'imbrication entre le mouvement de « l'altermondialisation » et la reconnaissance des initiatives solidaires. Ce n'est pas un hasard si les débats

3. Sur les pratiques de « l'autre économie », voir Jean-Louis Laville et Antonio-David Cattani (sous la direction de), *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, « Folio », Paris, 2006.

des forums sociaux, mondiaux comme locaux ou continentaux, accordent une place grandissante à cette « autre économie » puisqu'il s'agit de relier la contestation politique de la globalisation actuelle à des pratiques de citoyenneté économique. Il s'agit tout en reconnaissant la légitimité de l'économie de marché de déconstruire le réductionnisme qui interprète toute forme économique à partir du seul intérêt matériel.

L'étude historique et empirique des phénomènes économiques met en évidence leur réalité plurielle. Cette diversité est à renforcer par des moyens variés ; par exemple en ouvrant le service public à l'expression des citoyens qui en sont les usagers, en supprimant les discriminations négatives dont sont victimes les associations, en faisant place dans la législation à des entreprises dans lesquelles la propriété n'appartient pas aux détenteurs de capitaux mais aux parties prenantes de l'activité, tout en encadrant institutionnellement le marché par des règles ayant trait à la justice et aux droits sociaux.

À la suite de Michel Callon, on pourrait parler d'une nécessité de « cadrage-débordement » du marché, cadrage législatif, mais aussi débordement par le recours à d'autres principes économiques également légitimes.<sup>4</sup> D'un côté il est nécessaire de « cadrer » le marché : de ce point de vue les initiatives solidaires, par leur connaissance du fonctionnement réel des marchés peuvent formuler des propo-

4. Michel Callon, « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? », in Dominique Foray et Jacques Mairesse (sous la direction de), *Innovations et performances. Approches interdisciplinaires*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1999.

sitions précises pour qu'ils soient plus respectueux des normes sociales et environnementales, ainsi le commerce équitable, par la voix du Réseau européen des magasins du Monde dont Artisans du Monde est membre en France, a proposé un plan d'action international pour les matières premières agricoles.<sup>5</sup> Mais le cantonnement des marchés, s'il est nécessaire, ne peut être suffisant. La figure du marché autorégulateur est performative il est indispensable, pour la « déborder », que soient pleinement reconnues d'autres formes de valorisation des biens et services. D'autres composantes de l'économie, associatives et publiques, sont à reconnaître pleinement.

Ce sont de nouveaux champs qui s'ouvrent pour les politiques publiques aux niveaux européen, national et local.

Au niveau européen, les pouvoirs publics disposent d'un levier à travers les marchés publics qui représentent 15 % du produit intérieur brut de l'Union: les clauses sociales et environnementales peuvent y être promues au lieu que soit sacralisée la concurrence par les prix. De la même façon, comme c'est déjà pratiqué dans les régions de différents pays, les taxes et aides peuvent être modulées en fonction des externalités positives ou négatives que les entreprises engendrent sur la collectivité.

Au niveau national, des législations récentes attestent de l'émergence d'entreprises sociales,

5. Voir Anne-Françoise Taisne et Arturo Palma Torres, « Commerce équitable et régulations publiques », in Jean-Louis Laville, *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Érès, Ramonville-Saint-Agne, 2005, p. 303-318.

prolongeant les statuts de l'économie sociale pour une prise en compte égalitaire des parties prenantes de l'activité économique (salariés, usagers, volontaires...) : lois sur les coopératives sociales en Italie (1991), au Portugal (1996), en Espagne (1999), lois sur la société en finalité sociale en Belgique (1995), au Portugal (1996), sur la société coopérative d'intérêt collectif en France (2001) et la « community interest company » au Royaume-Uni (2002). Pour ce qui est de la France, la loi de 2002 sur la participation des usagers dans les domaines sociaux et médico-sociaux peut aussi être une opportunité pour la prise de parole dans les services publics et associatifs si elle n'est pas abordée à travers un prisme techniciste.

Au niveau local, les politiques économiques régionales ne peuvent se contenter d'inciter les entreprises à s'installer sur le territoire ; de nouvelles politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire s'élaborent, aujourd'hui expérimentées dans les deux tiers des régions françaises : l'enjeu est d'importance puisqu'il est de remédier progressivement aux discriminations négatives dont sont victimes des initiatives qui interviennent à la fois en faveur de la cohésion sociale, de l'emploi et de la démocratie participative. Encore faut-il que le principal message idéologique du libéralisme, à savoir que seul le marché capitaliste est créateur de richesses et d'emplois soit remis en cause par les élus.

Ce qui importe, c'est qu'après les déceptions de la grande alternative et du social-libéralisme, une conception renouvelée des changements sociaux s'affirme. Pour la caractériser, tournons-nous une dernière fois vers Mauss évoquant des changements

Peut-on critiquer le capitalisme ?

qui « ne commandent nullement ces alternatives révolutionnaires et radicales, ces choix brutaux entre deux formes de société contradictoires » mais qui « se font et se feront par des procédés de construction de groupes et d'institutions nouvelles à côté et au-dessus des anciennes »<sup>6</sup>. C'est dans cette direction qu'il est possible d'aller pour une opposition conséquente aux effets dévastateurs du capitalisme contemporain, dans la lignée de la pensée associationniste évoquée par Philippe Chanial. La démocratie ne saurait subsister dans une société de marché. Notre devenir est lié à la possibilité d'une économie plurielle avec marché, c'est-à-dire à la capacité de ne plus soustraire les choix économiques à la délibération citoyenne.

6. Marcel Mauss, « Appréciation sociologique du bolchevisme », article cité, p. 265.